



Michèle de KERCKHOVE : Présidente de l'INAVEM

Mariée et mère de 2 enfants, Michèle de KERCKHOVE est avocate.

Titulaire d'une maîtrise en droit et du CAPA (université Paris I Panthéon Sorbonne) elle prête serment d'avocat le 13 Mai 1981 au barreau de Versailles. Elle est titulaire de 2 spécialités (droit social et droit immobilier).

Elle est médiatrice familiale diplômée d'État.

En 1988, elle crée la société civile professionnelle BLARD de KERCKHOVE. Depuis 2006, suite au rapprochement du cabinet VERCKEN-de KERMADEC, elle est avocate associée de la SELARL BVK avocats associés, cabinet structuré inter barreaux (Versailles-Paris) intervenant dans tous les domaines du droit.

Dès 1983, elle s'investit dans les activités syndicales au sein de sa profession. Trésorier puis président de l'UJA (Union des Jeunes Avocats) de Versailles, devient, en 1988, secrétaire général de la FNUJA (Fédération Nationale des UJA) ; elle participe alors activement aux travaux parlementaires portant sur la réforme des professions d'Avocat et de Conseil Juridique.

Élue en 1992 membre du Conseil National des Barreaux (CNB), réélue en 1995, elle est membre de la commission d'harmonisation des règles et usages de la nouvelle Profession d'Avocat.

Auteur de nombreux rapports, elle y soutient notamment activement la nécessaire évolution du statut de l'avocat collaborateur.

Secrétaire général de l'ASSOEDY, association chargée du contrôle judiciaire et de la médiation pénale de 1987 à 1999.

Elle crée en 1990 associations d'aide aux victimes SOS Victimes 78 qu'elle préside depuis 2005.

Élue en 2005 Vice Président de l'INAVEM, elle préside cette Fédération Nationale depuis décembre 2012. Elle est élue pour 3 ans à la Présidence de l'INAVEM en le CA du 18 juin 2014.

A ce titre, elle fait partie du Conseil National de l'Aide aux Victimes, et est membre du Comité national de l'exécution des peines.

Dans le cadre de son engagement pour la cause des victimes, elle participe en 2007 aux travaux du CNAV (Conseil National d'Aide aux Victimes) sur la justice restaurative.

Dans le prolongement des assises de l'INAVEM, réunies à Versailles en 2008 sur le thème « de la réparation à la restauration », elle participe, en tant que représentant de la Société, à la première expérimentation en France en 2010 de « rencontres détenus victimes » à la centrale de Poissy.

[Congrès National 2014 : Discours Présidente INAVEM \(206.04 KB \)](#)

~~[22 février 2014 : discours Présidente INAVEM \(89.02 KB \)](#)~~
~~[Assises 2013 : discours de la Présidente de l'INAVEM à M. Taubira \(213.18 KB \)](#)~~
~~[Conférence des Présidents 2013 : discours Présidente \(105.56 KB \)](#)~~

Ancien président de l'INAVEM : Hubert Bonin (2005 - 2012)

~~[Discours H. Bonin pour les 25 ans de l'INAVEM \(83.17 KB \)](#)~~
~~[Assises 2012 : Discours H. Bonin - Prévention de la délinquance \(125.29 KB \)](#)~~
~~[Discours H. Bonin - Assises 2010 \(200.87 KB \)](#)~~

[Discours H. Bonin - Assises 2008](#)

[Discours H. Bonin pour les 20 ANS de l'INAVEM](#)

[Contribution Hubert Bonin sur la Prévention de la délinquance et l'aide aux victimes](#)

[Introduction aux Assises 2004](#) sur les victimes oubliées et négligées.